 UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE	STANDARD DE CONSTRUCTION	
	SIGNALISATION DE L'EDIFICE	10400

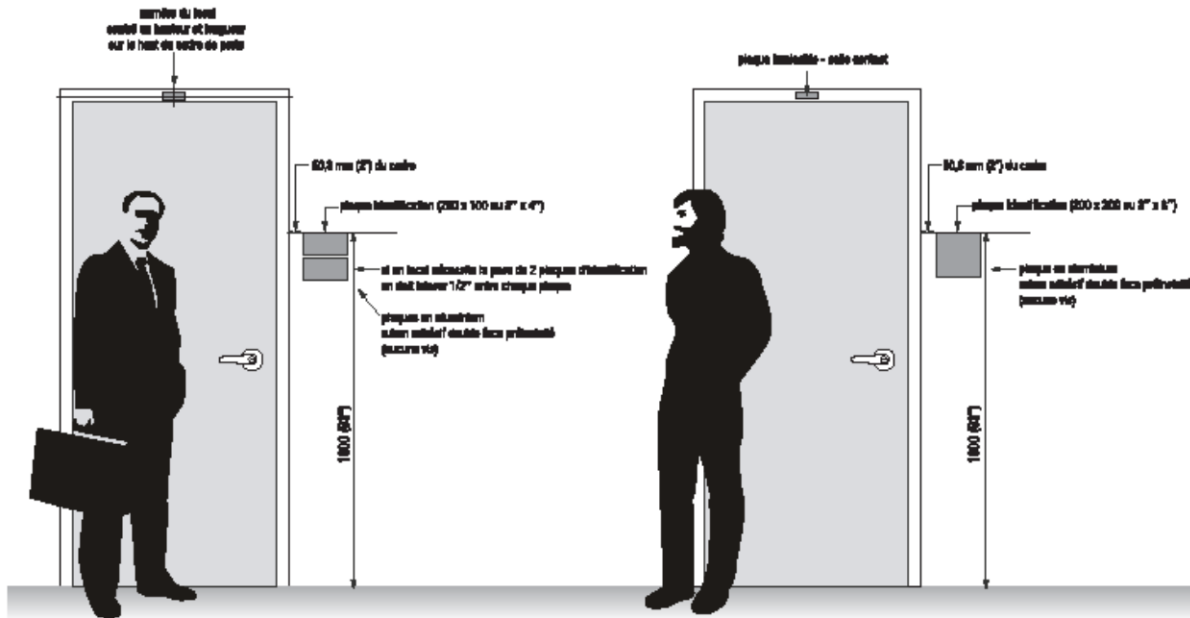
PARTIE 1 - GÉNÉRALITÉS

- 1.1 Pour tout projet de construction ou d'aménagement, il devra être prévu dans les travaux de l'entrepreneur d'installer pour chaque local, une plaquette de numéro de local ainsi qu'une ou deux plaques d'identification selon le schéma d'installation ci-joint. Les plaques et plaquettes seront fournies par le propriétaire lors de l'acceptation provisoire.

PARTIE 2 - PRODUITS

- 2.1 Plaquette de numéro de local : plaque lamicoïdale 25 mm X 50 mm à fixer avec colle contact.

Plaques d'identification : une ou deux plaques de 100 m X 200 m ou une plaque de 200 m X 200 m en aluminium avec ruban autocollant à l'arrière à installer.



SIGNALISATION INTÉRIEURE - RÉF. A10

Hauteurs d'installation des numéros de porte et des plaques d'identification

Ce schéma illustre les hauteurs d'installation en fonction de chacun des types de personnes.

- les plaques d'identification sont installées du côté de la poignée à 2' du cadre.
(si il manque d'espace demander la confirmation au chargé de projet pour le nouvel emplacement).
- si un local nécessite la pose de 2 plaques d'identification on doit laisser 1/2" entre chaque plaque.

SIGNALISATION INTÉRIEURE	1 / 1
HAUTEURS D'INSTALLATION	